

**VEZ ASSISTER À NOTRE CONFÉRENCE  
DU 23 AVRIL 2018 :**

« **Jardinage urbain... avec ou sans terrain** »  
par Les Urbainculteurs

**ACTIONS 2017**

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a informé la Ville et le RTC de nos besoins en transports collectifs et actifs (vélo et marche).

Il a demandé à l'Agglomération de Québec de protéger le Boisé Neilson et de conserver le caractère patrimonial du chemin Saint-Louis.

Il a collaboré au Regroupement des conseils de quartiers pour le maintien du processus d'approbation référendaire.



**PLEINS FEUX SUR NOS RÉALISATIONS**

- Attribution du « *Prix du voisin remarquable* » à Mme Lucie Saint-Pierre, M. René Gaudreault et la Pharmacie Brunet du Campanile
- Marche guidée en partenariat avec Ça marche Doc! et la Fondation du cancer du sein
- Conférence sur l'identification des végétaux en hiver avec Mme Suzanne Hardy



**Passez à l'action :**  
impliquez-vous au sein  
de votre conseil de quartier!



**VOTER**



**S'EXPRIMER**



**CONNAÎTRE LES PROJETS  
ET ENJEUX DU QUARTIER**



**RASSEMBLER,  
RENCONTRER, COLLABORER**



Mon  
**quartier**  
j'y vis... j'y vois!

**Pour en savoir plus :**  
[www.ville.quebec.qc.ca/  
conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

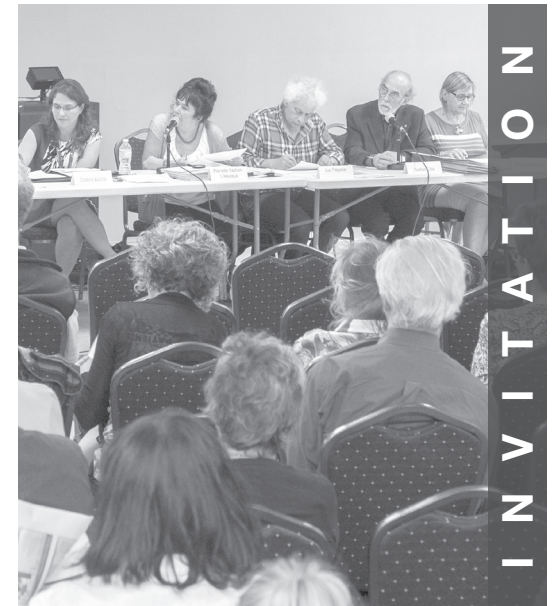
**Renseignements :**

**Cristina Bucica**  
418 641-6301, poste 3091  
[cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca](mailto:cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca)



**CONSEILS  
DE QUARTIER**

**ÉLECTIONS ET ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES ANNUELLES 2018**



**POINTE-DE-SAINTE-FOY | 23 avril**

VILLE DE  
**QUÉBEC**  
Arrondissement de  
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

## ► QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER?

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

## ► ÉLECTIONS 2018

La qualité de vie de votre quartier vous tient à cœur? Engagez-vous en soumettant votre candidature pour combler l'un des postes d'administrateurs en élection.

Les administrateurs du conseil de quartier se réunissent généralement une fois par mois en soirée (relâche en juillet et août).

## ► POSTES À POURVOIR

Au moins deux femmes et deux hommes.

Pour plus de détails :  
[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

## ► QUI EST ÉLIGIBLE?

Toute personne majeure résidant dans le quartier peut se présenter.

## ► COMMENT POSER SA CANDIDATURE?

C'est très simple. Remplissez le bulletin de mise en candidature disponible sur la page Internet de votre conseil de quartier et faites-le signer par dix résidants majeurs de votre quartier ou personnes qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Ensuite, transmettez-le au bureau de votre arrondissement ou déposez-le sur place lors de l'assemblée générale annuelle.

## ► COMMENT SE DÉROULE L'ÉLECTION?

La mise en candidature et l'élection se déroulent « séance tenante » lors de l'assemblée générale annuelle. Une fois leur bulletin de candidature validé, les candidats sont invités à s'adresser brièvement à l'assemblée, puis l'élection se fait par scrutin secret.

## ► QUI PEUT VOTER?

Toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ou qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire du quartier ont droit de vote. Sur place, présentez une pièce d'identité; si vous votez au nom d'un établissement, assurez-vous d'avoir un document attestant que vous représentez cet établissement.

## ► ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR COOPTATION

Dans les 45 jours qui suivent l'assemblée générale annuelle, les administrateurs élus procèderont à la nomination de trois administrateurs supplémentaires (citoyens ou représentants d'un établissement situé dans le quartier). Pour obtenir de l'information et télécharger le bulletin de candidature, visitez le site Internet de la Ville de Québec.

## ► ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**19 h :** Présentation du rapport annuel et des états financiers et élection des administrateurs

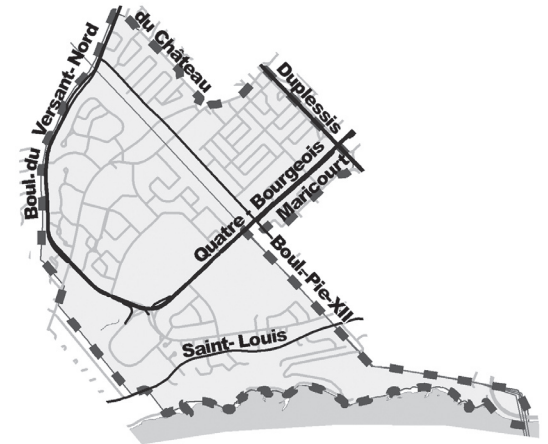
**20 h :** Conférence : « Jardinage urbain... avec ou sans terrain » présentée par Les Urbainculteurs

L'ordre du jour détaillé est accessible sur la page Internet de votre conseil de quartier à l'adresse suivante :  
[ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

## Conseil de quartier de la POINTE-DE-SAINTE-FOY

Assemblée générale annuelle et élection

Date	Lundi 23 avril
Heure	19 h
Endroit	Collège des Compagnons 3643, avenue des Compagnons Salle Le Carrefour



## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Membres citoyens

- **Johanne Elsener**, présidente
- **Luc Berthiaume**, vice-président
- **Anne Blouin**, secrétaire
- **Simon Mathias Poulin**, trésorier
- **Gilles Lefebvre**
- **Carl Maltais**
- **Marc Hébert**

### Conseillère municipale

- **Anne Corriveau**, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

